



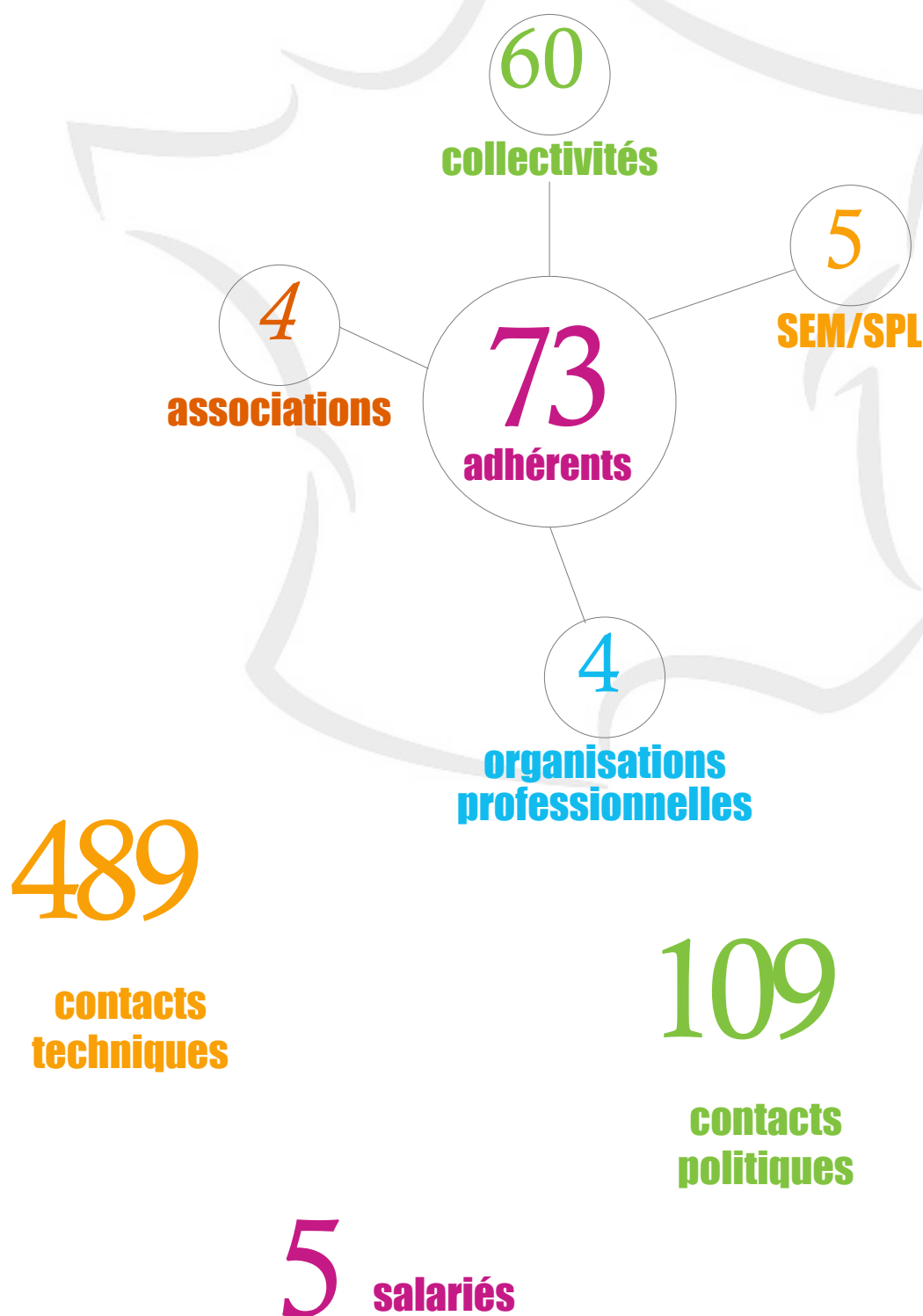
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Validé lors de
l'assemblée générale
du 29 septembre 2026

Le Cercle National du Recyclage a été créé en 1995 pour promouvoir le développement de la collecte sélective des déchets ménagers en vue de leur recyclage et aussi pour défendre l'intérêt général dans le domaine de la gestion des déchets.

L'action politique de l'association qui regroupe tous les maillons de la « chaîne » du recyclage se fonde sur la priorité donnée au recyclage au sein d'une gestion multi-filières. En ce sens, le Cercle National du Recyclage milite depuis 30 ans pour le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire.

⇒ LE CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE EN QUELQUES CHIFFRES



⇒ **ORGANIGRAME**



Président :

- ⇒ **Jean-Patrick MASSON**,
conseiller communautaire délégué de *Dijon Métropole*.

Vice-présidents :

- ⇒ **Christine DE CINTRÉ**,
vice-présidente du *Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen - SMÉDAR* ;
- ⇒ **Pierre CHEVALIER**,
vice-président du *SYCTOM, l'agence métropolitaine des déchets ménagers* ;
- ⇒ **Arielle FRANÇOIS**,
vice-présidente du *Syndicat Mixte du Département de l'Oise - SMDO*.

Trésorier :

- ⇒ **Philippe BROUTEELE**,
président du *SMICTOM des Flandres*.

Secrétaire :

- ⇒ **Joël BOUCHE**,
vice-président du *syndicat mixte DECOSET*

⇒ ÉQUIPE



Délégué général :

⇒ **Bertrand BOHAIN**

Chargées de mission :

- ⇒ **Philippine DUBOIS**,
pôle technique et relation adhérents ;
- ⇒ **Delphine GOURLET**,
pôle communication (PAO, webmaster, réseaux sociaux, relations presse,...) ;
- ⇒ **Inès TISSANDIER**,
pôle technique et relation adhérents.

Pôle administratif et comptable :

⇒ **Caroline GOSSEAU**

⇒ ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ÉQUIPE

Concernant l'équipe permanente, l'année 2025 a été marquée par un congés maladie de Caroline GOSSEAU.

Profitant du développement des nouveaux outils numériques, le Cercle National du Recyclage a continué plusieurs groupes de travail sur les REP (cafés visio), permettant d'avoir des contacts privilégiés avec ses adhérents et pour faire le point sur ces sujets d'actualité.

CONTINUITÉ

REPRÉSENTATION

Le Cercle National du Recyclage a ancré sa présence au sein des comités des parties prenantes des filières REP, qui sont de nouvelles instances de gouvernance des éco-organismes et au sein de la Commission inter-filière REP (CIFREP) qui est l'instance nationale de pilotage des REP.

Le Cercle National du Recyclage a organisé avec DECOSET à Toulouse son assemblée générale et son 23^e forum en présentiel. En partenariat avec Déchets infos, le forum était intitulé « La REP au service de l'économie circulaire : rêve ou réalité ? »

AG 2025

NOTES

Le Cercle National du Recyclage a publié ses contributions sur les différents textes en consultation faites seules ou avec d'autres associations de collectivités locales.

Le Cercle National du Recyclage a lancé le financement d'une étude sur la consigne des bouteilles et plastique et sur le rôle de cette consigne sur l'éventuelle atteinte des objectifs de prévention et de recyclage. Le Cercle National du Recyclage a bénéficié de l'accompagnement financier d'Intercommunalités de France, de la FNCCR, et de FEDERREC. Cette étude « Synthèse critique sur la consigne pour recyclage : les éléments manquants » a été publiée en mai 2026 et a été remise au Ministre lors d'une réunion de « concertation » sur ce sujet.

ÉTUDE

VADE-MECUM

Le Cercle National du Recyclage a lancé la mise à jour de son vade-mecum « Guide de l' élu local en charge des déchets » afin d'avoir un document parachevé pour l'après élections municipales.

Le Cercle National du Recyclage a initié un travail de création de vidéos pédagogiques, destinées à ses adhérents, sur certains thèmes de la gestion des déchets, complétant le vade-mecum.

VIDÉOS

NOTE

Le Cercle National du Recyclage a lancé une réflexion en profondeur suite à son dernier forum sur l'organisation d'une REP au service de l'intérêt général et de l'économie circulaire. Cette réflexion s'est initiée par la publication d'une note « REP et éco-organismes : pour un monopole régulé sur le modèle du marché public ».

Le Cercle National du Recyclage accompagne techniquement ses adhérents dans leur projets locaux et apporte une expertise et une vision prospective nationale.

SUIVI

⇒ **NOMBRE D'ADHÉRENTS**

L'association Cercle National du Recyclage s'est constituée en date du 12 mai 1995 et a été déclarée à la Préfecture du Nord le 7 juin 1995. L'association rassemble des collectivités locales ou leurs groupements, des fédérations professionnelles, des associations de consommateurs, de protection de l'environnement ou d'insertion sociale, des Sociétés d'Economie Mixte œuvrant dans la gestion des déchets, des Sociétés Publiques Locales.

Au 31 décembre 2025, l'association compte :

- ⇒ 60 collectivités locales
- ⇒ 4 associations
- ⇒ 4 fédérations professionnelles
- ⇒ 1 Société d'Economie Mixte et 4 Sociétés Publiques Locales

Quatre adhésions ont été enregistrées en 2025 :

- ⇒ Savoie Déchets (Savoie)
- ⇒ Sydom de l'Aveyron (Aveyron)
- ⇒ Syndicat Mixte Pic et Étang (Hérault)
- ⇒ Sud Rhône Environnement (Gard)

Aucune désadhésion n'a été enregistrée en 2025.

Le Cercle National du Recyclage représente près de 30 millions d'habitants.

⇒ VIE ASSOCIATIVE

• Réunions du Conseil d'administration

Le Cercle National du Recyclage est administré par un conseil qui compte de 15 à 22 membres représentant les différentes composantes de l'association : 17 sièges pour les collectivités locales, trois sièges pour les associations, un siège pour les fédérations professionnelles, un siège pour les Sociétés d'Economie Mixte. En 2025, le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises sur convocation du Président. Les comptes-rendus de ces réunions sont sur l'espace adhérents du site internet du Cercle National du Recyclage.

• Assemblée générale 2025

L'Assemblée générale du Cercle National du Recyclage s'est tenue sous forme ordinaire le 25 septembre à Toulouse avec le DECOSET. Le Cercle National du Recyclage a fêté ses 30 ans d'existence et a débuté cette journée avec une vidéo de Paul DEFFONTAINE fondateur de l'association en 1995.



<https://www.cercle-recyclage.asso.fr/images/stories/vid%C3%A9os/30%20ans%20cnr/30%20ans%20cnr%20version%20finale.mp4>

Au cours de l'Assemblée générale ordinaire, les rapports d'activité et financier 2024 ont été approuvés à l'unanimité. Le budget prévisionnel et une augmentation du montant des cotisations pour 2026 ont également été présentés et votés.

Le renouvellement d'une partie des membres du Conseil d'Administration s'est réalisé. Les administrateurs du Cercle National du Recyclage sont les suivants :

COLLÈGE « ASSOCIATIONS » (2) :

- ⇒ Réseau National des Ressourceries, représenté par David ROMIEU (2024)
- ⇒ Que choisir ensemble, représentée par Gérard QUENOT (2024)

COLLÈGE « COLLECTIVITÉS LOCALES » (17) :

- ⇒ Communauté urbaine de Dunkerque, représentée par Didier BYKOFF (2023)
- ⇒ Communauté de Communes du Bassin de Pompey, représentée par Odile BEGORRE-MAIRE (2023)
- ⇒ Dijon Métropole, représentée par Jean Patrick MASSON (2025)
- ⇒ Grand Annecy Agglomération, représentée par Michel BEAL (2023)

- ⇒ Grenoble Alpes Métropole, représentée par Jean-Yves PORTA (2025)
- ⇒ Métropole Européenne de Lille, représentée par Dominique LEGRAND (2024)
- ⇒ SIOM de la Vallée de Chevreuse, représenté par Jean-François VIGIER (2025)
- ⇒ SIREDOM, représenté par Olivier THOMAS (2023)
- ⇒ SMEDAR, représenté par Tiphaine BERTHELOT (2024)
- ⇒ SMICTOM des Flandres, représenté par Pierre-Laurent VANDECAVEYE (2025)
- ⇒ SMITOM du Nord Seine-et-Marne, représenté par Pascal HIRAUX (2025)
- ⇒ SMITRED Ouest d'Armor, représenté par Éric ROBERT (2023)
- ⇒ SYCTOM l'agence métropolitaine des déchets ménagers, représentée par Florence CROCHETON-BOYER
- ⇒ Syndicat Mixte DECOSET, représenté par Janine GIBERT (2025)
- ⇒ Syndicat Mixte du département de l'Oise, représenté par Arielle FRANÇOIS (2025)
- ⇒ TRIVALIS, représenté par Loïc CHUSSEAU (2023)
- ⇒ Ville de PARIS, représentée par Pierre LOMBARD (2023)

COLLÈGE « ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES » (1) :

- ⇒ FEDEREC, représentée par François EXCOFFIER (2025)

COLLÈGE « SOCIÉTÉS D'ECONOMIE MIXTE ET SPL » (1) :

- ⇒ SEMARDEL, représentée par Luis FERRARI (2025)

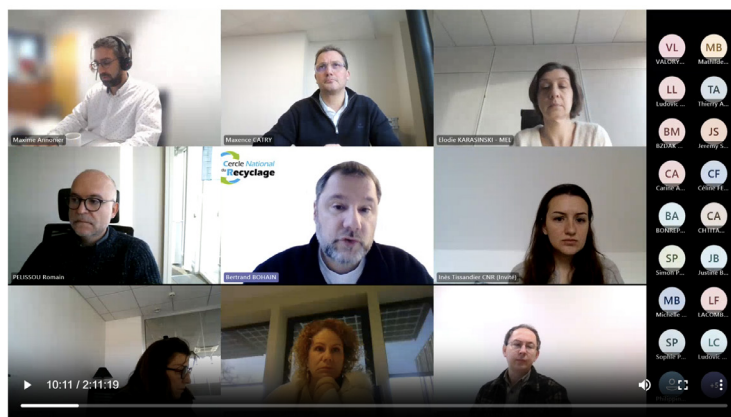
• **Communication aux adhérents**

Fin 2025, la liste de diffusion des correspondants techniques et politiques de nos adhérents comprenait 633 contacts.

⇒ ACTIVITÉS EXTERNES

- **Webinaire : café visio du Cercle National du Recyclage - janvier 2025**

Rassemblant plus de 50 participants et animé par Bertrand BOHAIN, ce café visio s'est articulé autour de l'actualité du Cercle National du Recyclage, l'actualité des adhérents et l'actualité des filières REP.

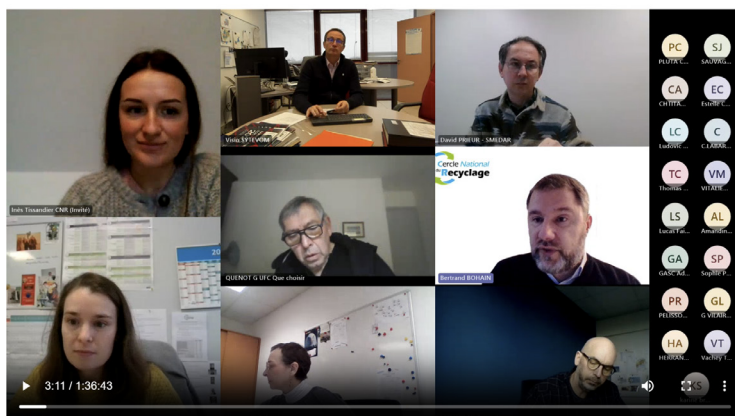


Ce webinaire est visible sur :

https://www.cercle-recyclage.asso.fr/images/stories/vid%C3%A9os/cafe%20visio%2014012025/Caf%C3%A9%20du%20CNR-20250114_093653-Enregistrement%20de%20la%20r%C3%A9union.mp4

- **Webinaire : café visio du Cercle National du Recyclage - février 2025**

Rassemblant plus de 60 participants et animé par Bertrand BOHAIN, ce café visio s'est articulé autour de l'actualité du Cercle National du Recyclage, et l'actualité des filières REP, dont la filière emballages.



https://www.cercle-recyclage.asso.fr/images/stories/vid%C3%A9os/cafe%20visio%2011022025/Caf%C3%A9%20du%20CNR%20-%20Emballages-20250211_093222-Enregistrement%20de%20la%20r%C3%A9union.mp4

- **Webinaire : café visio du Cercle National du Recyclage – avril 2025**

Rassemblant plus de 70 participants et animé par Bertrand BOHAIN, ce café visio s'est articulé autour de l'actualité du Cercle National du Recyclage, et l'actualité des filières REP avec un point sur la filière verre et un focus sur les réflexions en cours sur les futurs contrats à la performance de la filière emballages.



https://www.cercle-recyclage.asso.fr/images/stories/vid%C3%A9os/caf%C3%A9%20visio%2029042025/Caf%C3%A9%20du%20CNR-20250429_093315-Enregistrement%20de%20la%20r%C3%A9union.mp4

• **Webinaire : café visio du Cercle National du Recyclage – novembre 2025**

Rassemblant plus de 60 participants et animé par Bertrand BOHAIN et Philippine DUBOIS, ce café visio s'est articulé autour de l'actualité des filières REP avec une partie sur la prise en charge des dépôts illégaux par les REP présentée par Rudologia.



https://www.cercle-recyclage.asso.fr/images/stories/vid%C3%A9os/caf%C3%A9%20visio%2025112025/Caf%C3%A9%20visio%20du%20CNR%20REPd%C3%A9p%C3%B4ts%20sauvages-20251125_100252-Enregistrement%20de%20la%20r%C3%A9union.mp4

• **23^e forum du Cercle National du Recyclage (DECOSSET) en partenariat avec Déchets infos**

Organisé l'après-midi de l'Assemblée Générale annuelle, le 23^e forum du Cercle National du Recyclage, intitulé « Responsabilités et place des collectivités locales dans la gestion des déchets et au sein des filières REP ? » s'est tenu à Toulouse grâce à l'accueil du DECOSSET.

Lors de ce colloque, **Vincent COISSARD**, sous-directeur, DGPR/SRSEDPD/SDDEC, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a présenté les actualités réglementaires attendues pour 2025. Ensuite, **Jean-Charles CAUDRON**, directeur de la supervision des filières REP de l'ADEME a présenté « les études relatives aux coûts de gestion des déchets (déchèteries, nettoyage, emballages) ». Enfin une table ronde intitulée « La meilleure REP pour demain » a rassemblé **Philippe JOGUET** co-président du Comité Économie circulaire du MEDEF, directeur Développement Durable, Fédération du commerce et de la distribution, **Odile BEGORRE-MAIRE**, Vice-Présidente Communauté de communes du Bassin de Pompey, Intercommunalités de France, **Jean-Patrick MASSON**, président du Cercle National du Recyclage, **Arnaud Humbert Droz**, Président exécutif Valdélia, **Manuel BURNAND**, directeur général, FEDERREC et **Jean-Charles CAUDRON**, directeur, Direction de la Supervision des filières REP, ADEME.

Le 23^e forum s'est conclu le 26 septembre par la visite du tout nouveau centre de tri – Valcopia.



Les éléments de ce forum sont visibles sur <https://www.cercle-recyclage.asso.fr/78-cercle-national/actu/agenda/2206-23e-forum.html>

• **Les interventions du Cercle National du Recyclage**

13 janvier	visio	webconférence IDEALCO « 8-Filières REP : Point actus et temps d'échanges » 180 participants	Bertrand BOHAIN
8 avril	visio	webconférence IDEALCO « 9-Filières REP : Point actus et temps d'échanges » 220 participants	Bertrand BOHAIN
16 septembre	visio	webconférence IDEALCO « 10-Filières REP : Point actus et temps d'échanges » 150 participants	Bertrand BOHAIN
9 décembre	visio	webconférence IDEALCO « 11-Filières REP : Point actus et temps d'échanges » 228 participants	Bertrand BOHAIN
30 janvier	Lille	Conférence Rudologia – Formation CNFPT « La REP et le modèle de concertation nationale » 30 participants	Bertrand BOHAIN
3 juin	Paris	Matinée de l'IGEDD : Les filières REP, un bilan constaté un statu quo impossible (https://www.dailymotion.com/video/x9kwo0e)	Bertrand BOHAIN
17 juin	Nancy	Carrefour des déchets Ideal CO Atelier A5 – « Une réforme des REP indispensable à la performance environnementale : pourquoi et comment ? »	Bertrand BOHAIN
17 juin	Nancy	Carrefour des déchets Ideal CO Atelier C5 – « Comment optimiser l'espace en déchèterie pour accueillir le plus de filières possibles »	Philippine DUBOIS
17 juin	Nancy	Carrefour des déchets Ideal CO Atelier D4 – « Améliorer ses performances de collecte sélective des emballages ménagers : dispositifs de soutien et retours d'expérience »	Bertrand BOHAIN
18 juin	Nancy	Carrefour des déchets Ideal CO Atelier E3 – « Zones de réemploi en déchetteries : modalités de partenariats, organisation et retours d'expérience »	Inès TISSANDIER
18 juin	Nancy	Carrefour des déchets Ideal CO Atelier F4 – « Temps Collaboratif - Compostage de proximité : une solution de gestion efficace et pertinente pour les territoires »	Bertrand BOHAIN

7 octobre	Lyon	Pollutec Stand Federrec – « Point actu Filières REP Textiles »	Philippine DUBOIS
26 novembre	Lille	Conférence Rudologia – Formation CNFPT « La REP et le modèle de concertation national »	Bertrand BOHAIN

• *Participations colloques / forums /visites*

28 février	Dunkerque	Concours Déchèterie Rosendael – Jury et visite de la déchèterie
23 juin	Paris	Matinale du MEDEF – Réforme de la REP : le temps de l'action
17 septembre	Lesquin	Soirée rencontre et Présentation du rapport “Économie circulaire Hauts-de-France : De l'économie circulaire à l'industrie circulaire »
19 septembre	Douchy les Mines	Inauguration du centre de tri SIAVED
19 novembre	Halluin	Viste du site de GALLO organisée par SOREN
21 novembre	Douchy les Mines	Visite du centre de tri du SIAVED
2 décembre	Evin-mal-maison	Inauguration du centre de tri SYMEVAD
5 décembre	Paris	Visite installations collecte et structure locale du réemploi
15 décembre	Bruay la Bussière	Visite du centre de tri TLC LE RELAIS

⇒ PUBLICATIONS ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX OUTILS

Certains outils et publications techniques du Cercle National du Recyclage sont uniquement disponibles pour ses adhérents dans la rubrique « Espace adhérents ». Le site internet s'est aussi étoffé d'une rubrique « Groupe de travail » qui détaille les éléments sur les réunions internes lancées par le Cercle National du Recyclage pour ses adhérents.

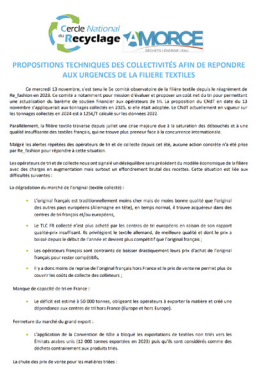
• « Mettre en œuvre une zone de réemploi : Retours d'expérience des collectivités locales » - janvier 2025

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (AGEC) fixe des objectifs ambitieux en matière de prévention et de réduction des déchets. Elle renforce le rôle des filières à responsabilité élargie du producteur (REP) dans le prolongement de la durée d'usage des produits en favorisant les pratiques de réparation, réemploi et réutilisation des produits.

Un des leviers pour atteindre ces objectifs réside dans le développement de zones de réemploi/réutilisation, ainsi que de dispositifs de gestion directe du réemploi au sein des déchèteries.

Le Cercle National du Recyclage a étudié les dispositifs mis en place par six collectivités locales afin de présenter leurs retours d'expérience, la réglementation en vigueur ainsi que les modalités de partenariat, d'organisation et d'exploitation de ces zones de réemploi. Ces retours sont accompagnés de données sur les résultats obtenus et les aspects financiers, ainsi que de recommandations du Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR), afin d'apporter aux collectivités des éléments concrets pour la mise en œuvre de tels dispositifs.

• Propositions techniques des collectivités afin de répondre aux urgences de la filière textiles - février 2025

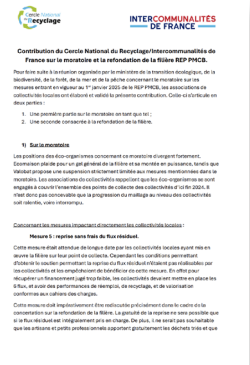


Face à la crise de la collecte et du tri des textiles, le Cercle National du Recyclage et AMORCE ont formulé des propositions communes afin de maintenir les collectes et limiter les conséquences financières pour les collectivités liées à la gestion des dépôts sauvages. Les associations ont notamment demandé la mise en place d'un soutien exceptionnel aux opérateurs de tri, le financement par Refashion de solutions temporaires de stockage ainsi que la prise en charge des coûts supportés par le service public pour la collecte, le traitement et le nettoyage des dépôts de textiles autour des bornes.



- **Contribution du Cercle National du Recyclage/Intercommunalités de France sur le moratoire et la refondation de la filière REP PMCB.– mai 2025**

Construit techniquement par le Cercle National du Recyclage et Intercommunalités de France, ce document fait suite à la réunion organisée par le ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche concernant le moratoire sur les mesures entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2025 de la REP PMCB, les associations de collectivités locales ont élaboré et validé la contribution qui s'articule en deux parties : 1. Une première partie sur le moratoire en tant que tel ; 2. Une seconde consacrée à la refondation de la filière.



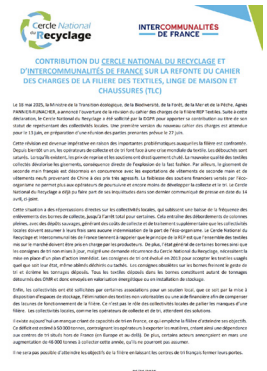
- ***Présentation du Cercle National du Recyclage, d'Intercommunalités de France, de l'AMF et de Régions de France au cabinet de la Ministre sur le moratoire et la refondation de la filière REP***
PMCB-juin 2025

Dans le cadre d'un rendez-vous avec le cabinet de la Ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, les associations de collectivités ont présenté leur vision politique et technique de la filière PMCB. Ces éléments recensent les propositions des collectivités locales pour éviter que le moratoire et la refondation devienne trop perturber le fonctionnement de la REP sur les collectivités. En premier lieu les associations ont réclamé la reprise des signatures des contrats avec les collectivités qui du moratoire et qui pourtant ont été arrêtées par les eco-organismes



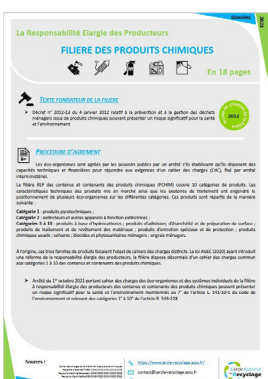
• *Contribution du Cercle National du Recyclage et d'Intercommunalités de France sur la refonte du cahier des charges de la filière des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) – juin 2025*

Dans le cadre de la révision du cahier des charges de la filière TLC engagée par le Gouvernement, le Cercle National du Recyclage et Intercommunalités de France ont formulé des propositions tenant compte de la crise persistante de la collecte et du tri, en demandant notamment une revalorisation des soutiens afin de sauvegarder les opérateurs et les centres de tri français. La contribution porte également la demande de garantir la continuité des enlèvements, de soutenir financièrement les points de collecte mis à disposition par les collectivités et les associations et d'instaurer une reprise gratuite des textiles non réemployés ou non réutilisés. Elle propose enfin d'inscrire dans le cahier des charges un dispositif de gestion des situations d'urgence, obligeant l'éco-organisme à financer les solutions de stockage, de recyclage ou d'élimination nécessaires pour éviter tout transfert de charges vers les collectivités.



- **La responsabilité Élargie des Producteurs - Filière des produits chimiques - en 18 pages – juin 2025**

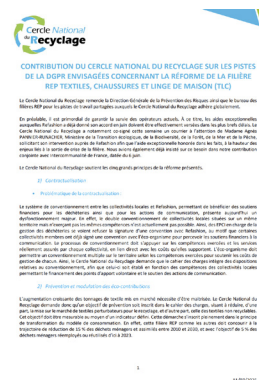
Le Cercle National du Recyclage poursuit son travail d'élaboration de fiches explicatives consacrées aux filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), de plus en plus nombreuses, afin de permettre une meilleure compréhension de leur fonctionnement et un suivi de leurs résultats. Ces documents ont pour objectif de fournir une information concise sur le contexte de chaque filière, les objectifs fixés ainsi que les résultats obtenus par le ou les éco-organismes en charge de leur mise en œuvre. Le Cercle National du Recyclage a consacré ce neuvième numéro à la filière des contenus et contenants des produits chimiques (PCHIM). Regroupant dix catégories de produits et faisant intervenir trois éco-organismes, cette filière se caractérise par une organisation complexe. Le Cercle National



du Recyclage analyse les objectifs de collecte et de traitement, les résultats obtenus sur la période 2019-2023 ainsi que les exigences du cahier des charges commun. Il formule également des propositions visant à améliorer la filière, notamment en vue de la prochaine période d'agrément. Cette nouvelle fiche vient s'ajouter aux précédentes publications consacrées aux filières des emballages ménagers, des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des déchets de papiers graphiques, des médicaments non utilisés (MNU), des piles et accumulateurs portables, des textiles d'habillement, linges de maison et chaussures (TLC), des déchets d'éléments d'ameublement et des déchets de pneumatiques. Elles sont librement consultables et téléchargeables sur le site internet de l'association.

• Contribution du Cercle National du Recyclage sur les pistes de la DGPR envisagées concernant la réforme de la filière REP textiles linge de maison et chaussure (TLC) – juillet 2025

À la suite des premières pistes de réforme du futur cahier des charges présentées par la DGPR, le Cercle National du Recyclage a défendu l'inscription d'objectifs ambitieux de prévention et de collecte, la sanctuarisation des financements nécessaires à leur atteinte, l'amélioration du conventionnement avec les collectivités et le renforcement des soutiens à la communication. La contribution demande également une meilleure prise en charge du réseau de collecte, avec des soutiens pour les bornes installées en déchèterie et sur l'espace public et une obligation de continuité de la collecte. Elle défend la place des acteurs de l'ESS et demande enfin une compensation financière pour les textiles restant dans les OMR, dont le coût de gestion continue d'être supporté par les collectivités malgré leur appartenance à une filière REP.



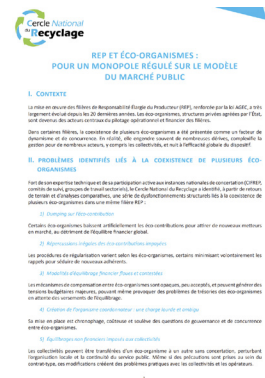
• Contribution Filière REP TLC - Projet de refondation de la filière-septembre 2025



Dans la poursuite des travaux engagés sur le futur cahier des charges, le Cercle National du Recyclage et Intercommunalités de France ont réaffirmé la nécessité d'une réforme structurelle de la filière, les soutiens d'urgence accordés aux opérateurs ne pouvant constituer une réponse durable à la crise. Les associations réitèrent leur demande notamment d'objectifs de collecte plus ambitieux et cohérents avec l'augmentation des mises sur le marché, ainsi qu'une véritable politique de prévention visant à réduire les quantités de textiles commercialisées, notamment issues de la fast-fashion. Le Cercle National du Recyclage et Intercommunalités de France demandent que les coûts supplémentaires de traitement liés aux défaillances de la filière soient pris en charge par Refashion.

• REP et éco-organismes : pour un monopole régulé sur le modèle du marché public - novembre 2025

Dans le cadre d'une réflexion sur la REP et son fonctionnement souvent défaillant, le Cercle National du Recyclage a débuté la rédaction de plusieurs notes permettant d'améliorer le fonctionnement de ce principe vertueux. Partant de son expertise et de plus de 25 ans d'observation au cœur des REP, le Cercle National du Recyclage est dresser le bilan des difficultés liées à la concurrence dans les filières REP et a proposé une solution : un éco-organisme unique par filière. Bien entendu cette proposition ne s'autosuffit pas et entre dans un cadre plus large atours du rôle et de chacun dans l'application de ce principe.



- **Contribution des associations représentatives des collectivités locales et territoriales sur la refondation de la filière REP Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC) – novembre 2025**

Contribution des associations représentatives
des collectivités locales et territoriales
sur la refondation de la filière REP Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC)
(suite de la réunion ministérielle du 14 novembre 2025)

Objet de la contribution :
Parce que le monde s'effondre, l'Europe a lancé un verbatim à l'ensemble des parties prenantes de la filière textile dans le cadre des travaux engagés sur l'ESS pour relever les défis de la REP. Cette contribution vise à compléter la filière textile de la filière, à proposer des orientations innovantes pour le recycler et à soutenir la gestion transitoire jusqu'à l'entrée en vigueur du prochain cadre législatif.

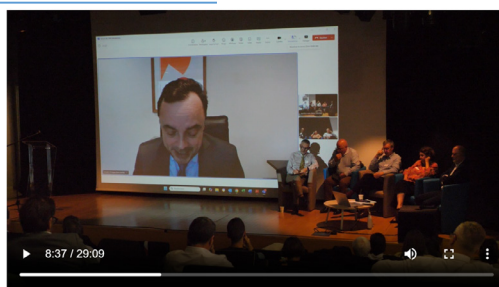
Principaux axes :

1. **Relevance de la filière et de la période transitoire dans l'attente de la publication du cadre législatif**
Le Ministère a indiqué son souhait de régler la situation rapidement et a demandé à la COTRE de proposer un cadre de travail pour la période transitoire.
Il est essentiel d'agir vite, dans une démarche collaborative, pour accompagner la transition de la filière textile et à son développement économique et social. Les associations représentatives des collectivités locales et territoriales ont pour mission de soutenir la filière textile, d'accompagner la transition de la filière textile et de soutenir la filière textile.

À la suite de la réunion ministérielle du 14 novembre, le Cercle National du Recyclage, aux côtés d'Intercommunalités de France, Régions de France, France urbaine et AMORCE, a contribué à une position commune en réponse aux orientations proposées demandant notamment la prise en charge par l'éco-organisme des surcoûts supportés par les collectivités depuis le début de la crise, une reprise sans frais effective des déchets textiles et une réévaluation régulière des soutiens au tri durant la période transitoire. Pour la refondation à plus long terme, les associations défendent une responsabilisation juridique et financière renforcée de l'éco-organisme, des objectifs de prévention et de collecte plus ambitieux et adaptés à l'évolution des mises sur le marché, ainsi que la préservation de la place des acteurs de l'ESS. Elles proposent également la création d'un véritable soutien à la collecte, la densification du réseau de points de collecte et une limitation du recours à la valorisation énergétique afin de privilégier le réemploi et le recyclage.

- **Captation du 23^e Forum du Cercle National du Recyclage - octobre 2025**

Le Cercle National du Recyclage a mis en ligne la captation vidéo de son forum intitulé « La REP au service de l'économie circulaire: rêve ou réalité ? » à Toulouse grâce à l'accueil du DECOSET Ceci afin de pouvoir donner aux adhérents du Cercle National du Recyclage qui n'ont pas pu faire le déplacement la possibilité d'assister aux interventions et aux débats. Les vidéos sont consultables sur <https://www.cercle-recyclage.asso.fr/78-cercle-national/actu/agenda/2206-23e-forum.html>



- **Site internet [cercle-recyclage.asso.fr](https://www.cercle-recyclage.asso.fr)**

Le site internet est le reflet de l'activité de l'association et s'enrichit continuellement par la mise en ligne de nombreux documents aussi bien sur des sujets techniques que sur les sujets d'actualité de l'association.

La rubrique « Actualités » est régulièrement actualisée afin d'être au plus juste de l'actualité de notre association.

L'enrichissement est passé, en 2025, par l'envoi et la mise en ligne de 22 newsletters.

Date	News ouvertes ou réouvertes	Nbr. inscrits
01-2025	32,90 %	1155
01-2025	26,03 %	1145
02-2025	34,84 %	1131
02-2025	32,08 %	1119
03-2025	32,11 %	1121
03-20245	31,91 %	1122
04-2025	21,01 %	1119

04-2025	29,76 %	1119
05-2025	4,19 %	1121
05-2025	3,75 %	1121
06-2025	29,62 %	1121
07-2025	25,69 %	1121
07-2025	30,00 %	1120
08-2025	25,76 %	1122
08-2025	23,98 %	1122
09-2025	31,02 %	1124
10-2025	32,44 %	1122
10-2025	24,55 %	1124
11-2025	23,36 %	1126
11-2025	23,14 %	1128
12-2025	23,16 %	1127

Une veille est effectuée en ce qui concerne la mise à jour de la liste de diffusion. Les adhérents techniques ayant quitté la collectivité adhérente sont retirés de la liste de diffusion de la newsletter, les nouveaux adhérents sont ajoutés.

Les newsletters qui sont envoyées servent d'appel, si le lecteur souhaite prendre connaissance de l'intégralité de l'information, il est invité à cliquer sur le lien Lire la suite qui l'envoie sur notre site, rubrique « Actualités, Brèves ». Cette manipulation a pour but de générer du trafic sur le site de l'association et ainsi veiller à son bon référencement naturel.

Neufs communiqués ont été mis en ligne en 2025 :

- Communiqué commun du 28 août 2024

« Déchets d'emballages : les collectivités dénoncent une concertation tronquée et demandent à être enfin entendues »

- Communiqué commun du 29 septembre 2025

« Déchets du bâtiment : Les associations de collectivités s'opposent au moratoire et demandent à l'État de faire respecter la loi »

- Communiqué commun du 23 juillet 2025

« Collecte des textiles : Les entreprises metteuses en marché doivent assumer leurs responsabilités »

- Communiqué commun du 7 juillet 2025

« Textile Sanitaire à Usage Unique : une coalition hors-norme saisit la justice pour non-application de la loi AGECE »

- Communiqué du 26 juin 2025

« Un soutien au Plan National Plastique, avec des mesures fortes et efficaces attendues en faveur de la réduction et du recyclage des plastiques »

- Communiqué du 2 juin 2025

« Analyse de la REP produits chimiques : le Cercle National du Recyclage formule ses réactions »

- Communiqué du 14 avril 2025

« Filière textiles en crise : l'éco-organisme regarde ailleurs »

- Communiqué du 3 avril 2025

« Déchets plastiques : Les collectivités appellent le Gouvernement à prendre de vraies mesures contre le plastique jetable »

- Communiqué du 27 février 2025

« Batteries au lithium et bonbonnes de protoxyde d'azote en centre de tri : il est plus que temps d'agir ! »

- Communiqué du 20 janvier 2025

« Nouvelle publication « Mettre en œuvre une zone de réemploi : Retours d'expérience des collectivités locales » »

Dans la rubrique « Médiathèque », ont été ajoutés :

- Quatre revues de presse, « automne 2024 », « hiver 2024-2025 », « printemps 2025 », « été 2025 ».

- Huit documents de politique nationale :

- *Contribution des associations représentatives des collectivités locales et territoriales sur la refondation de la filière REP Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC) ;*
- *REP et éco-organismes : pour un monopole régulé sur le modèle du marché public ;*
- *Contribution Filière REP TLC - Projet de refondation de la filière ;*
- *Contribution du Cercle National du Recyclage sur les pistes de la DGPR envisagées concernant la réforme de la filière REP textiles, linge de maison et chaussures (TLC) ;*
- *Contribution du Cercle National du Recyclage et d'Intercommunalités de France sur la refonte du cahier des charges de la filière des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) ;*
- *Présentation du Cercle National du Recyclage, d'Intercommunalités de France, de l'AMF et de Régions de France au cabinet de la Ministre sur le moratoire et la refondation de la filière REP PMCB ;*
- *Contribution du Cercle National du Recyclage/Intercommunalités de France sur le moratoire et la refondation de la filière REP PMCB ;*
- *Propositions techniques des collectivités afin de répondre aux urgences de la filière textiles (Amorce - Cercle National du Recyclage).*

- Deux documents dans les dossiers techniques :

- *La Responsabilité Élargie des Producteurs - Filière des produits chimiques en 18 pages ;*
- *Mettre en œuvre une zone de réemploi : Retours d'expérience des collectivités locales (réservé à nos adhérents).*

Dans la rubrique « **Espace adhérents** », une mise à jour des informations est elle aussi réalisée fréquemment :

Dans la rubrique « **Les visios du CNR** », 7 vidéos ont été mises en ligne :

- *Captation du 23^e forum du Cercle National du Recyclage ;*
- *Les 30 ans du Cercle National du Recyclage ;*
- *Groupe de travail inter-associatif CNR/France Urbaine/Intercommunalités de France ;*
- *Café visio du CNR (25/11/2025) + Présentation : Guichet unique - Rudologia*
- *Café visio du CNR (29/04/2025)*

- [Café visio du CNR \(11/02/2025\)](#)
- [Café visio du CNR \(14/01/2025\)](#)

Dans la sous rubrique « **Comptes rendus** » : 3 comptes rendus de Conseils d'administration sont en ligne ainsi qu'un procès-verbal d'assemblée générale.

La sous rubrique « **Consultation** » est modifiée régulièrement afin de suivre au mieux l'évolution du cours des matériaux.

La sous rubrique « **Vie associative** » est enrichie par la mise en ligne de 3 numéros de Tri-angle :

- [Tri-angle n° 55, de septembre 2025 ;](#)
- [Tri-angle n° 54, de juin 2025 ;](#)
- [Tri-angle n° 53, de janvier 2025.](#)

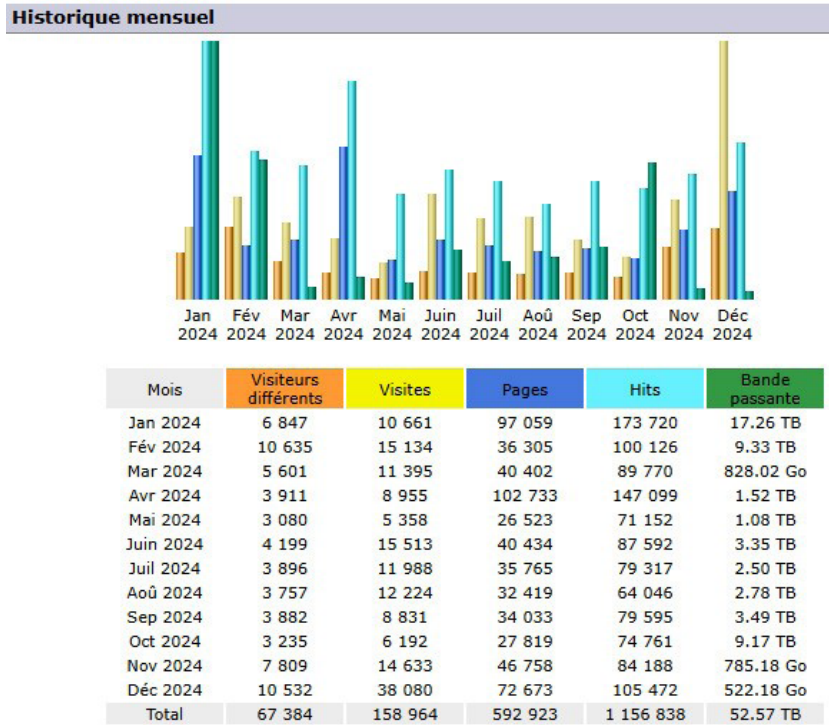
Enfin dans la sous rubrique « **Courriers électroniques** », les 66 courriers électroniques adressés par mail aux adhérents ont été mis en ligne ainsi que les documents transmis avec ces messages :

- courrier électronique du 20 décembre 2025 « [Point d'information - Réunion ministérielle 19/12 refondation filière REP PMCB](#) » ;
- courrier électronique du 11 décembre 2025 « [Nouveaux contrats Alcome](#) » ;
- courrier électronique du 8 décembre 2025 : « [Prochaine formation Trackdéchets 11/12/2025 15h00](#) » ;
- courrier électronique du 27 novembre 2025 : « [Replay Café Visio du CNR 25/11/2025](#) » ;
- courrier électronique du 26 novembre 2025 : « [Filière REP emballages professionnels](#) » ;
- courrier électronique du 20 novembre 2025 : « [Café Visio du CNR & webinaire dépôts sauvages - mardi 25 nov 10h /12h](#) » ;
- courrier électronique du 28 octobre 2025 : « [Ecologic soutiens ABJ Th & zone de réemploi ASL](#) » ;
- courrier électronique du 27 octobre 2025 : « [Enquête PYRéO fin de vie des feux de détresse](#) » ;
- courrier électronique du 22 octobre 2025 : « [Échanges avec Ecosystem](#) » ;
- courrier électronique du 14 octobre 2025 : « [Enquête association RECORD - Solutions d'identification et de tri des batteries et cartouches de gaz](#) » ;
- courrier électronique du 3 octobre 2025 : « [Filière REP Textiles Linge de Maison et Chaussures](#) » ;
- courrier électronique du 2 octobre 2025 : « [Café Visio du CNR & webinaire dépôts sauvages - mardi 25 nov 10h /12h](#) » ;
- courrier électronique du 30 septembre 2025 : « [Communiqué de presse commun : filière textile - Déchets du bâtiment : Les associations de collectivités s'opposent au moratoire et demandent à l'État de faire respecter la loi](#) » ;
- courrier électronique du 30 septembre 2025 : « [Mise en ligne du Tri-angle n° 55 - Cercle National du Recyclage](#) » ;
- courrier électronique du 29 septembre 2025 : « [Campagne de communication nationale biodéchets](#) » ;
- courrier électronique du 18 septembre 2025 : « [Dernière ligne droite pour s'inscrire au 23^e forum du CNR !](#) » ;
- courrier électronique du 15 septembre 2025 : « [Courrier-type arrêt de certains flux par Valobat](#) »
- courrier électronique du 12 septembre 2025 : « [Plus qu'une semaine avant le 23^e Forum du CNR - inscrivez-vous dès maintenant !](#) » ;

- courrier électronique du 11 septembre 2025 : « *2e contribution CNR/Intercommunalités de France - Réforme filière REP TLC* » ;
- courrier électronique du 1^{er} septembre 2025 : « *Arrêt de certains flux par Valobat* » ;
- Courrier électronique du 29 juillet 2025 : « *Note réunions de concertation refonte de la filière REP Textiles* » ;
- courrier électronique du 25 juillet 2025 : « *Filière REP DEIC* » ;
- courrier électronique du 24 juillet 2025 : « *Titres de recette Refashion* » ;
- courrier électronique du 24 juillet 2025 : « *Communiqué de presse commun : filière textile - Soutien au Relais* » ;
- courrier électronique du 23 juillet 2025 : « *Reprise collecte TLC annoncée ce jeudi* » ;
- courrier électronique du 17 juillet 2025 : « *Réunion Flash TLC GT inter-associatif - 18/07 de 15h à 16h30 (visio)* » ;
- courrier électronique du 15 juillet 2025 : « *Contribution CNR - Réforme filière TLC / arrêt des enlèvements bornes* » ;
- courrier électronique du 11 juillet 2025 : « *Caractérisations OMR Citeo et Léko & info TLC* » ;
- courrier électronique du 10 juillet 2025 : « *Valobat filière PMCB - questionnaire consignes de tri huisseries* » ;
- courrier électronique du 7 juillet 2025 : « *Communiqué de presse commun : Recours filière TSUU* » ;
- courrier électronique du 1^{er} juillet 2025 : « *Refonte de la filière TLC (invitation visio) & Norme Sécurité incendie dans les centres de tri CS* » ;
- courrier électronique du 30 juin 2025 : « *Réservez votre place pour le 23^e forum du Cercle National du Recyclage !* » ;
- courrier électronique du 27 juin 2025 : « *Citeo lancement Appels à Projets 2025* » ;
- courrier électronique du 26 juin 2025 : « *Communiqué de presse commun Plan Plastiques* » ;
- courrier électronique du 25 juin 2025 : « *Citeo lancement Appels à Projets 2025* » ;
- courrier électronique du 23 juin 2025 : « *Mise en ligne du Tri-angle n° 54* » ;
- courrier électronique du 13 juin 2025 : « *Contribution CNR- InterCo Filière REP Textiles révision CdC* » ;
- courrier électronique du 10 juin 2025 : « *17 et 18 juin - invitation 3e Carrefour des Déchets, Nancy* » ;
- courrier électronique du 3 juin 2025 : « *Démarrage Matinée de l'IGEDD : 3 juin 9h > Les filières REP : un bilan contrasté, un statu quo impossible* » ;
- courrier électronique du 2 juin 2025 : « *Communiqué de presse : nouvelle publication du Cercle National du Recyclage* » ;
- courrier électronique du 20 mai 2025 : « *Matinée de l'IGEDD : 3 juin > Les filières REP : un bilan contrasté, un statu quo impossible* » ;
- courrier électronique du 5 mai 2025 : « *Enquête Ademe - coûts de nettoyage des déchets abandonnés diffus* » ;
- courrier électronique du 2 mai 2025 : « *Replay Café Visio du CNR 29/04* » ;
- courrier électronique du 29 avril 2025 : « *Courrier adressé à l'ADEME & Contribution CNR- InterCo moratoire PMCB* » ;
- courrier électronique du 29 avril 2025 : « *Démarrage Café Visio du CNR - mardi 29 avril 9h30* » ;

- courrier électronique du 22 avril 2025 : « *Save the Date : 25 et 26 septembre - Assemblée générale et 23^e Forum du Cercle National du Recyclage* » ;
- courrier électronique du 15 avril 2025 : « *Enquête Ademe - coûts de nettoyage des déchets abandonnés diffus* » ;
- courrier électronique du 14 avril 2025 : « *Communiqué de presse : «Augmentation des textiles usagés laissés sur les bras des collectivités»* » ;
- courrier électronique du 7 avril 2025 : « *Communiqué de presse commun : «Déchets plastiques : Les collectivités appellent le Gouvernement à prendre de vraies mesures contre le plastique jetable»* » ;
- courrier électronique du 1^{er} avril 2025 : « *Prochain Café Visio du CNR - mardi 29 avril 9h30* » ;
- courrier électronique du 19 mars 2025 : « *17 et 18 juin - invitation 3^e Carrefour des Déchets, NANCY* » ;
- courrier électronique du 14 mars 2025 : « *Filières TLC* » ;
- courrier électronique du 13 mars 2025 : « *Courrier adressé à la Ministre de la Transition écologique sur la filière TS2U* » ;
- courrier électronique du 10 mars 2025 : « *Filière pneumatique - recensement désengagement* » ;
- courrier électronique du 4 mars 2025 : « *Courrier adressé à la Ministre de la Transition écologique sur la demande d'application du considérant 122 du Règlement (UE) 2025/40 dans l'Article D. 543-350 du Code de l'Environnement* » ;
- courrier électronique du 27 février 2025 : « *Communiqué de presse : Recrudescence des explosions des batteries au lithium et bonbonnes de protoxyde dans les centres de tri.* » ;
- courrier électronique du 17 février 2025 : « *Replay Café visio du 11.02 & SAVE THE DATE - 25 et 26 septembre - Assemblée générale et 23^e Forum du Cercle National du Recyclage* » ;
- courrier électronique du 7 février 2025 : « *Nouvelle rubrique ICPE batteries* » ;
- courrier électronique du 6 février 2025 : « *Rappel Café Visio du CNR - 11 fév - Besoin de votre retour terrain* » ;
- courrier électronique du 30 janvier 2025 : « *Webinaire GT interassociatif Déchets - ALCOME le 20/02 à 14h30* » ;
- courrier électronique du 27 janvier 2025 : « *Replay Café Visio du CNR 14-01* » ;
- courrier électronique du 24 janvier 2025 : « *Mise en ligne du Tri-angle n° 53* » ;
- courrier électronique du 23 janvier 2025 : « *Prochain Café Visio du CNR - 11 fév - Besoin de votre retour terrain* » ;
- courrier électronique du 20 janvier 2025 : « *Communiqué de presse : Nouvelle publication du Cercle National du Recyclage* » ;
- courrier électronique du 14 janvier 2025 : « *Le Café Visio du CNR démarre* » ;
- courrier électronique du 6 janvier 2025 : « *Meilleurs vœux pour 2025* ».

Estimation du nombre de visites par l'hébergeur du site internet « o2switch » en 2025 :



Le site internet de l'association a reçu la visite de **348 626 visiteurs différents** en 2025.

Au total, **858 081 visites (sessions)** ont été répertoriées et **2 465 465 pages** ont été visitées.

Le site reçoit en moyenne 29 052 visiteurs différents et 71 506 sessions par mois.

En 2025, le site internet est bien référencé, puisqu'il apparaissait en 4^e page (référencement non payant) en tapant « recyclage » dans le moteur de recherche Google sur Chrome.

Les mises à jour régulières ainsi que le trafic sur le site ont permis un excellent référencement naturel.

- **Tri-angle**

Trois numéros de Tri-angle ont été mis en ligne en 2025 :

- Tri-angle n° 55, de septembre 2025 ;
- Tri-angle n° 54, de juin 2025 ;
- Tri-angle n° 53, de janvier 2025.

- **Compte X anciennement Twitter @CNRecyclage**

Il y a eu 2 360 abonnés en 2025.

⇒ REPRÉSENTATION DES ADHÉRENTS

Le Cercle National du Recyclage participe à de très nombreuses réunions en présentiel et en distanciel afin de défendre l'intérêt de ses adhérents.

1. Réunions politiques nationales et service public

• Comité national de l'observation de l'économie circulaire: 1 réunion

Le Comité National d'observation sur les déchets et l'économie circulaire répond au constat partagé de la nécessité de faire évoluer le système d'observation des déchets actuel.

La réunion a permis de faire le point sur :

- l'enquête collecte 2023 ;
- le MODECOM 2024 ;
- la ressource propre plastique ;
- les actualités sur l'étude déchets et déblais du BTP ;
- le parangonnage des observatoires régionaux Déchets et économie circulaire ;
- les actualités d'observation de l'ADEME.

• Groupe de travail national « Biodéchets » : 2 réunions

Dans le cadre de l'obligation de mise en place du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, portée par la directive cadre déchets révisée en 2018 et transposée dans le droit français par la LTECV puis par la loi Antigasillage (AGEC), le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires a organisé un groupe de travail.

Les ambitions du GT sont les suivantes :

- constituer un lieu d'information et un observatoire de l'état d'avancement du tri à la source des biodéchets ;
- créer un lieu d'information et d'échange sur les actions prévues par le gouvernement ;
- favoriser le retour d'expériences et le partage de bonnes pratiques.

À l'ordre du jour de la première réunion : une présentation chiffrée du déploiement par les collectivités et projets financés par le Fonds Vert, une présentation des fiches thématiques ciblant des points de blocage issus des travaux de la DITP ainsi que la présentation de la campagne de communication nationale à destination du grand public.

À l'ordre du jour de la deuxième réunion : présentation des données de l'ADEME « Déploiement par les collectivités, fonds Vert, sondage grand public sur les pratiques individuelles de tri, enquête collecte », présentation de la campagne « grand public » sur les biodéchets et premiers éléments du bilan média et présentation de la Stratégie Nationale de Mobilisation de la Biomasse (SNMB).

- **Réunion de présentation du projet de réglementation sur le socle commun de qualité agronomique et d'innocuité des matières fertilisantes : 1 réunion**

Une présentation du contenu des quatre textes (deux décrets et deux arrêtés interministériels) composant le projet de réglementation encadrant l'innocuité et l'efficacité des matières fertilisantes et des supports de culture :

- 2025/0479/FR pour le projet de décret fixant les modalités de contrôle et d'étiquetage des critères de qualité agronomique et d'innocuité des matières fertilisantes et des supports de culture ;
- 2025/0480/FR pour le projet de décret fixant les critères de qualité agronomique et d'innocuité des matières fertilisantes et des supports de culture ;
- 2025/0481/FR pour le projet d'arrêté fixant les valeurs et modalités d'appréciation des critères d'innocuité et de sortie de statut de déchet des matières fertilisantes et supports de culture ;
- 2025/0482/FR pour le projet d'arrêté fixant les apports maximaux admissibles en éléments traces métalliques et en composés traces organiques lors de l'utilisation des matières fertilisantes.

- **Commission Économie Circulaire et Économie sociale et solidaire de France urbaine, Intercommunalités de France / GT Déchets : 5 réunions**

Le Cercle National du Recyclage travaille en étroite collaboration avec France urbaine et Intercommunalités de France et participe aux réunions de la commission EC et ESS. Le Cercle National du Recyclage apporte notamment les informations récentes concernant les filières REP et les textes issus de la Loi AGECE. Le Cercle National du Recyclage, France urbaine et intercommunalités de France ont aussi travaillé à l'élaboration de positions communes sur les filières REP en négociation (PMCB, Textiles, Emballages pro...). Ce travail a permis l'élaboration d'une convention de partenariat entre les associations, parachevée en 2025. France Urbaine, le Cercle National du Recyclage et Intercommunalités de France ont mis en place un GT déchets où les sujets d'actualités sont abordés. La consigne, les filières REP et le réemploi ont été ciblés en 2025.

2. Filières REP

- **CIFREP : 9 réunions**

Pour donner suite à la loi AGECE, la commission interfilières REP a été créée. Après avoir bataillé pour être présent au sein de cette instance, Arielle FRANÇOIS vice-présidente du Cercle National du Recyclage y est titulaire au titre de l'AMF, Odile BEGORRE-MAIRE, administratrice du Cercle National du Recyclage y siège au nom d'intercommunalités de France, Jean-Patrick MASSON, président du Cercle National du Recyclage y est suppléant d'Intercommunalités de France et Bertrand BOHAIN, délégué général y est présent en tant qu'expert qualifié. Lors de ces douze réunions, la CIFREP, présidée par Jacques VERNIER, est consultée pour rendre un avis sur différents textes ayant pour objet la responsabilité élargie des producteurs.

Le bilan global des réunions de la CIFREP est disponible : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/REP%20-%20Rapport%20annuel%202025%20de%20la%20CIFREP_3.pdf

Le Cercle National du Recyclage participe aussi à des réunions de préparation de ces commissions avec les associations de collectivités locales afin de détailler les arguments permettant au collège des collectivités de défendre ensemble des positions communes.

- **Comités des parties prenantes des éco-organismes : 60 réunions**

Issue d'une réflexion sur la gouvernance des éco-organismes, la Loi AGECE oblige les éco-organismes à créer un comité des parties prenantes (CPP) rassemblant les collèges d'acteurs sur le même modèle que la CIFREP. Depuis 2021, le Cercle National du Recyclage est suppléant d'Intercommunalités de France au sein du CPP de

Citéo pour les filières emballages et papier. Le Cercle National du Recyclage est titulaire des CPP d'Ecosystem et Ecologic. Depuis 2022, les autres éco-organismes ont constitué leur CPP et le Cercle National du Recyclage en fait partie. Les CPP ont pour mission de valider certaines propositions des éco-organismes pour faire face à leur cahier des charges notamment sur certains éléments du barème amont, des infos points tri, des fonds réparation et réemploi... Bertrand BOHAIN et Philippine DUBOIS participent à ces CPP.

A/ DECHETS D'EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES

• **Groupe de travail plateforme des associations sur la fausse consigne : 1 réunions**

Afin de préparer et suivre les positions des acteurs et les orientations du ministère, les associations de collectivités locales se sont réunies en visio. Cette réunion a permis de rester vigilant sur les éléments européens et de partager les informations sur le sujet de la fausse consigne des bouteilles plastiques.

• **Comité Reprise et Recyclage « Emballages/Papiers » : 5 réunions**

Ces comités ont pour mission de suivre les bilans quantitatifs, qualitatifs et économiques de la reprise option filières agréées (ROFIL), de la reprise option fédérations FEDEREC et FNADE (ROFED), de la 3e voie de reprise option individuelle (ROI) et de faire le point sur les problèmes rencontrés sur la qualité et les débouchés de recyclage pour les emballages et les papiers graphiques. Des réunions spécifiques ont été organisées sur les sujets des CSR, les caractérisations des emballages et des papiers dans les ordures ménagères résiduelles, recyclage chimique des films PE. Le comité a aussi discuté des coûts moyens de surtri des standards à trier.

• **Comité Reprise et Recyclage sous-groupe verre : 4 réunions**

Les baisses de production à l'export et la croissance des tonnages récupérés ont amené de très gros excédents de calcin. Afin de compenser les coûts de ces excédents, les verriers ont dû baisser le prix de reprise. Les représentants des collectivités présents ont discuté des modalités et de l'impact pour les collectivités de cette baisse. Les verriers ont baissé leur prix de reprise mais ont continué la reprise des tonnes sans discontinuité. Cette reprise a généré un stock qui a un coût pour les verriers et ce coût est compensé par une diminution du prix de reprise. Une nouvelle formule trimestrielle de prix de reprise permet cette compensation et le Cercle National du Recyclage suit l'évolution des indicateurs.

• **Comité Eco-conception Citeo et Leko : 5 réunions**

Ces comités qui regroupent l'ensemble des acteurs de la gestion des déchets ainsi que des metteurs en marché, œuvrent à l'amélioration de la qualité écologique des emballages et des papiers. Le comité a travaillé au barème d'éco-modulations de 2025/2026. Le Cercle National du Recyclage a demandé des majorations de malus pour que les emballages non recyclables soient pénalisés et a relevé les difficultés liées au recyclage du PET en contact alimentaire avec des emballages dont plus de 5 % ne sont pas aptes au contact alimentaire. Le Cercle National du Recyclage a travaillé à faire supprimer des emballages inutiles.

• **Comité de liaison Citéo/collectivités : 7 réunions**

Ce groupe de travail a pour objet de faire le point sur les sujets qui concernent les relations entre les collectivités et Citéo. Les sujets travaillés sont : mieux connaître les emballages dans les OMR et les corbeilles de rues, le bilan de la filière papiers graphiques, l'avancement soutiens Emballages-Papiers, l'actualisation du contrat, la situation sur la reprise, les appels à projets hors foyers et amélioration de la collecte...

- **Comité de concertation Leko : 1 réunion**

Léko sollicite les représentants des collectivités locales pour faire le point sur les AAP spécifiques de Léko et de ses collectivités contractantes.

- **Comité technique du Réemploi Citéo et Léko : 4 réunions**

Citéo et Léko ont créé leur groupe de travail visant à développer le réemploi. Le Cercle National du Recyclage participe à ces groupes de travail pour permettre d'accélérer le développement du réemploi des emballages et particulièrement l'expérimentation sur le réemploi du verre dans les 4 régions.

- **OCAPEM contrat performance : 6 réunions**

Avec pour objectif pour le Cercle National du Recyclage de lancer un nouveau dispositif d'accompagnement des collectivités supplémentaire visant à améliorer les performances de collecte avant les élections, ce groupe de travail s'est réuni à 6 reprises. Les associations de collectivités ont dressé la liste de leurs attentes et les éco-organismes réunis au sein de l'OCAPEM ont travaillé à la mise en musique de ces demandes. Ce groupe n'a pas abouti par manque d'envie de la part des éco-organismes qui souhaitaient refondre la totalité du dispositif de soutien alors que le Cercle National du Recyclage et les autres associations souhaitaient mettre en œuvre un dispositif d'aide au fonctionnement pour améliorer les collectes en porte à porte.

- **Jury Appel à projet réduction des emballages : 1 réunion**

Le Cercle National du Recyclage fait partir du jury Citeo pour la prévention et la réduction des emballages, évalue et sélectionne des projets innovants portés par des entreprises pour l'éco-conception, le réemploi et la réduction des déchets à la source.

Le Jury étudie les dossiers et analyse des candidatures d'appels à projets (AAP) sur la prévention, la réduction, et le réemploi des emballages. Il sélectionne des lauréats qui leur donne droit à l'attribution d'un soutien technique et financier de l'éco-organisme Citeo.

Les critères sont, entre autres, la mise en avant de solutions bas carbone, d'emballages alternatifs ou de nouveaux modes de distribution.

B/ DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

- **Comité de conciliation DEEE : 4 réunions**

Ce comité a pour mission de suivre précisément l'équilibrage de la filière par les mécanismes fins et structurels mis en place par les pouvoirs publics par le suivi des mises en marchés et des résultats de collecte. Le comité a aussi fait un point sur la signature des contrats, sur les soutiens à la sécurisation des déchèteries et au suivi des problématiques opérationnelles.

C/ DÉCHETS D'AMEUBLEMENT

- **Comité de liaison OCA/collectivités - contrat propreté : 3 réunions**

Ce groupe de travail réunit les représentants des collectivités et les éco-organismes en charge de la filière DEA et suit l'évolution de la filière. Le cahier des charges précise que l'éco-organisme reprend également sans frais les déchets d'éléments d'ameublement dont la collecte est organisée et réalisée par les services en charge de la propreté de l'espace public et qui lui sont remis via un système de reprise dédié ou via le service public de gestion des déchets. Le groupe de travail a élaboré un contrat pour le service propreté

afin de préciser les modalités de la reprise. Ce contrat n'est toujours pas publié alors que le ministère a été informé de l'absence de volonté des éco-organismes de valider le document.

D/ PMCB

• **Concertation Moratoire filière PMCB et refondation : 11 réunions**

Les éco-organismes et les metteurs sur le marché ont réussi à obtenir un moratoire sur 10 mesures du cahier des charges devant entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2025 évitant d'augmenter fortement les éco-contributions. Madame la ministre Agnès PANNIER-RUNACHER a piloté ce moratoire et cette refondation qui avaient pour objectif de simplifier et de limiter les coûts à supporter pour les metteurs en marché tout en suivant les éléments de la loi AGECL. Ce moratoire ne devait pas concerner les signatures de contrats avec les collectivités mais les éco-organismes ont décidé de stopper la montée en puissance sur le terrain (faute de financement). Le Cercle National du Recyclage a participé à ces réunions qui se sont tenues au Ministère avec tous les acteurs, avec le cabinet en direct, et en sous-groupe avec les metteurs en marché afin d'obtenir un consensus. Le compromis est difficile à obtenir car l'objectif des metteurs en marché est de contenir leur prise en charge et de la diminuer vis à vis des projections faites au détriment des acteurs qui assurent la collecte et le traitement que sont les collectivités pour la part des ménages.

• **Comité technique opérationnel filière PMCB : 4 réunions**

Rassemblant les opérateurs et les collectivités, les associations de collectivités et les éco-organismes, ce comité suit les standards de collecte et de tri, le bilan de la collecte, la contractualisation avec le SPGD, le déploiement dans les DROM-COM et le maillage des points de collecte.

• **Réunion OCAB suivi de la filière : 15 réunions**

Les éco-organismes étant agréés individuellement, l'organisme coordonnateur a dû proposer un barème de soutien aux collectivités locales ainsi que des modalités de fonctionnement pouvant répondre aux besoins des collectivités locales. Les discussions et négociations ont été longues et difficiles avec des propositions de soutiens extrêmement basses au départ ainsi que la présence de pénalités pour les collectivités. Les collectivités se sont battues pour mettre en place un dispositif acceptable en attendant le réagrement de l'OCAB fin 2025 pour revoir les soutiens et intégrer l'étude de l'ADEME sur les coûts en déchèterie. L'OCAB donne régulièrement les infos sur la signature des contrats, sur la montée en charge de la filière et sur l'outil commun de déclaration des données pour les collectivités locales. En 2025, l'OCAB a travaillé au maillage, aux consignes de tri, au moratoire, à la refondation au problème des huisseries amiantées. Ce groupe de travail montre ses limites avec des éco-organismes qui ne travaillent qu'à réduire leur financement dans une tension concurrentielle totale.

E/ ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS

• **Comité de concertation Ecologic/collectivités : 3 réunions**

Le Cercle National du Recyclage a participé aux comités de filière organisés par Ecologic afin de suivre le déploiement de la filière REP des Articles de Sport et de Loisirs. Les échanges ont porté sur l'atteinte des objectifs de collecte fixés par le cahier des charges, le développement du réseau de points de collecte, la contractualisation des collectivités, les dispositifs de soutien financier, ainsi que les opérations saisonnières de collecte (sports d'hiver et activités estivales). Les travaux ont également permis d'aborder les problématiques de traçabilité des flux, de développement du réemploi, d'adaptation des dispositifs de collecte aux lieux de pratique sportive et de renforcement de la communication auprès des collectivités. Le Cercle National du Recyclage a relayé les retours d'expérience des collectivités sur les conditions de déploiement de la filière, les difficultés opérationnelles rencontrées en déchèterie et les besoins d'évolution des soutiens afin d'accompagner la montée en puissance de la collecte.

- **Comité de concertation Ecologic/collectivités : 3 réunions**

Le Cercle National du Recyclage a également participé aux travaux consacrés à la filière REP des Articles de Bricolage et de Jardin thermiques. Les réunions ont principalement porté sur la progression de la contractualisation des collectivités, l'augmentation des tonnages collectés, l'adaptation des modalités de collecte et des soutiens financiers, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les collectivités pour atteindre les seuils d'enlèvement. Les échanges ont également mis en évidence les contraintes liées à la multiplicité des filières REP en déchèterie, les difficultés rencontrées par certains opérateurs de collecte face à l'augmentation des gisements (DEEE, ASL et ABJ th) et la nécessité de faire évoluer les soutiens afin de favoriser le déploiement de la filière. Le Cercle National du Recyclage a contribué à faire remonter les difficultés opérationnelles rencontrées par les collectivités et a soutenu une évolution des dispositifs d'accompagnement afin de faciliter le développement de cette filière encore récente.

G/ JEUX ET JOUETS

- **Concertation EcoMaison/collectivités : 2 réunions**

EcoMaison a organisé deux réunions de concertation avec les associations de collectivités afin de faire évoluer le contrat-type conclu avec les collectivités. Les échanges ont principalement porté sur l'adaptation du contrat au nouveau schéma de collecte, la prise en compte des évolutions des soutiens financiers, les modalités de déclaration des tonnages, les délais d'enlèvement des caisses-palettes, ainsi que les difficultés de collecte liées au développement des filières multi-REP. Les travaux ont également permis d'examiner les modalités de mise en œuvre d'un avenant intégrant une clause de révision des soutiens.

H/ TEXTILES

- **Présentation des travaux sur la refondation de la filière : 5 réunions**

À la suite de l'annonce par la ministre de la Transition écologique de la révision du cahier des charges de la filière REP TLC, le ministère a engagé plusieurs réunions de concertation associant l'ensemble des parties prenantes afin de définir les orientations du futur agrément. Ces travaux se sont déroulés dans un contexte de crise structurelle de la filière, marqué par les difficultés économiques des opérateurs de collecte et de tri, la saturation des débouchés et les interruptions de collecte sur plusieurs territoires.

Les échanges ont porté sur les évolutions du modèle économique de la filière, les soutiens à la collecte, au tri, au réemploi et au recyclage, le développement des capacités industrielles en France, la gouvernance de la filière, la traçabilité des flux, les mécanismes de continuité du service en cas de défaillance d'un opérateur, ainsi que les objectifs de collecte et de valorisation.

Au cours de ces concertations, le Cercle National du Recyclage a défendu le renforcement des soutiens financiers aux collectivités, la mise en place d'un véritable soutien à la collecte, la sécurisation du maillage territorial, le développement des capacités de recyclage nationales, la garantie de continuité du service public de collecte.

- **Comité observatoire de la filière textiles : 9 réunions**

Le Cercle National du Recyclage est membre du Comité Observatoire de Refashion. Dans un contexte de crise économique majeure de la filière textile, marqué par la dégradation des débouchés, la baisse des recettes des opérateurs de tri et les difficultés financières rencontrées par de nombreux acteurs, les travaux de l'Observatoire ont revêtu une importance particulière. Ils ont permis d'objectiver la situation économique de la filière afin d'alimenter les réflexions sur l'évolution des soutiens financiers prévus par le cahier des charges.

Au cours de l'année 2025, les travaux se sont poursuivis sur l'amélioration des méthodes de calcul du coût net du tri (CNdT) et sur le développement du coût net de la collecte (CNdC), en renforçant la qualité des données collectées et la représentativité des différents profils d'opérateurs. Le Comité Observatoire a également finalisé le développement d'un indice de suivi des coûts et des recettes, destiné à suivre plus rapidement les évolutions économiques de la filière entre deux campagnes de calcul du coût net. Les résultats présentés ont confirmé la forte dégradation des recettes issues de la valorisation des textiles usagés, mettant en évidence les limites d'un barème de soutien fondé sur des données âgées de deux ans.

Ces travaux ont constitué un appui technique essentiel pour objectiver les difficultés rencontrées par la filière et alimenter les discussions engagées sur l'évolution des soutiens financiers, dans un contexte où le maintien des capacités de collecte et de tri des textiles représentait un enjeu majeur pour assurer la continuité du service.

- **Groupe de travail collectivités – 4 réunions**

Ce groupe de travail a pour objectif de faire le point sur les sujets relatifs aux relations entre les collectivités et Refashion.

Les échanges ont porté sur le suivi des ruptures de collecte, le déploiement de la collecte opérationnelle et de la reprise sans frais, les évolutions du catalogue d'actions de communication, ainsi que sur la révision du cahier des charges. Les travaux de fin d'année ont notamment permis d'engager une réflexion sur la création d'une clause de sauvegarde visant à garantir une continuité minimale du service de collecte en cas de défaillance d'un opérateur. Au cours de ces travaux, le Cercle National du Recyclage a porté les préoccupations des collectivités confrontées aux ruptures de collecte et a défendu la mise en place de dispositifs pérennes garantissant la continuité du service public et un accompagnement renforcé des collectivités.

I/ PNEUMATIQUES USAGES

- **Comité de concertation Eco-organismes/collectivités : 1 réunion**

Avec le nouveau décret et le nouveau cahier des charges, la filière REP et ses 3 organismes agréés ALIAPUR FRP et TYVAL ont travaillé avec les représentants des collectivités pour mettre en place un nouveau contrat concerté de reprise des pneus collectés en déchèterie. Les avancées obtenues par rapport aux versions précédentes, la reprise concerne tous les pneumatiques y compris les coupés et les jantés... et les collectivités peuvent bénéficier d'un soutien de 10 euros par tonne collectée. Ce contrat est entré en vigueur en 2025 et reste plus intéressant que les modalités de convention précédentes. Les discussions ont été délicates.

J/ PRODUITS DU TABAC

- **Comité Alcome : 2 réunions**

L'objectif de ce comité a été de présenter les modifications du contrat type pour permettre d'accélérer la montée en puissance de la filière. Vis-à-vis des 3 contrats :

- contrat-Type Communes de plus de 5 000 habitants (ayant servi de base aux autres contrats) ;
- contrat -Type communes moins de 5 000 habitants ;
- contrat-Type EPCI à compétence propreté et à compétence collecte.

Le comité s'assure aussi que le programme avance conformément aux objectifs scientifiques, techniques, financiers et calendaires fixés dans le cahier des charges.

- ***filière REP DEIC – MTE : 2 réunions***

Instaurée par la Loi AGECE et devant entrer en vigueur au premier janvier 2025, la DGPR a présenté ses orientations de la filière dans un projet de décret. Le Cercle National du Recyclage a participé à ces réunions avec le cabinet et la DGPR pour discuter des emballages du service public devant être pris en charge ainsi que les modalités opérationnelles.

- ***Comité technique du réemploi Citeo pro : 2 réunions***

Ce comité s'est réuni pour définir et valider le plan d'action pour développer le réemploi des emballages professionnels et suivre l'actualité des projets initiés dans le cadre du réemploi dans la restauration et des standards d'emballages réemployables.

L/ TEXTILES SANITAIRES À USAGE UNIQUE

- ***Groupe de travail Citeo Soin et Hygiène : 3 réunions***

À la suite de la création de la filière REP des Textiles Sanitaires à Usage Unique (TSUU) au 1^{er} janvier 2025, Citeo Soin & Hygiène a organisé plusieurs réunions de concertation avec les associations d'élus afin de co-construire les contrats-types préalablement au dépôt de sa demande d'agrément. Les réunions ont porté sur la construction des contrats, la répartition des soutiens entre les compétences « propreté », « déchets » et « assainissement », les critères d'éligibilité des collectivités, les modalités de financement des actions de nettoyage, d'assainissement et de communication, ainsi que sur les indicateurs de suivi et les conditions de contractualisation.

Le Cercle National du Recyclage s'est opposé, seul, au principe d'un contrat unique regroupant les soutiens au nettoyage et à l'assainissement. Il a défendu la mise en place de deux contrats distincts, chacun associé à la compétence concernée et intégrant une quote-part du soutien à la communication, afin que les financements bénéficient uniquement aux collectivités exerçant effectivement la compétence correspondante et de préserver la cohérence du cahier des charges de la filière.

- ***GT TSUU interassociatif : 3 réunions***

Avec le retard et les annonces des services du ministère vis-à-vis de la mise en place de la filière TSUU notamment de la réduction de périmètre aux seules lingettes plastiques, Réduire plus a sollicité les associations de collectivités pour les accompagner dans une démarche de recours en justice pour non application de la loi AGECE et de l'obligation de mise en œuvre d'une filière sur les textiles à usages unique. Voté en conseil d'administration, le Cercle National du Recyclage participe à ce recours collectif et a apporté son expertise vis-à-vis des manquements de l'arrêté portant cahier des charges et du décret.

3. ADEME

- ***Groupe de travail perspective Études et travaux ADEME : 1 réunion***

Le Cercle National du Recyclage participe à la présentation des études et travaux de l'ADEME dans le cadre des filières REP pour l'Année 2025 et 2026.

- ***Comité de suivi étude des coûts en déchèterie : 3 réunions***

L'objectif de cette étude est d'avoir une vision objective des coûts, répartis par REP, dans un cadre de décomposition commun aux filières REP. Des questionnaires seront envoyés aux collectivités. Le CNR suit cette étude afin de pouvoir utiliser ces données dans les négociations avec les éco-organismes et avoir des barèmes de soutiens issus d'une observation concrète et non attaquable couvrant la réalité des coûts. Cette étude a été

retardée du fait de la complexité de récupération des données qui sont souvent dans des formats différents et dont les données recoupent aussi des réalités différentes. Elle intègre de nombreuses collectivités sollicitées par le Cercle National du Recyclage pour y participer et doit se terminer en 2026.

- **Comité de suivi étude des coûts du nettoyage des déchets abandonnés : 2 réunions**

L'objectif de cette étude est :

- d'estimer les coûts globaux portés par les services propreté et les services gestion des eaux pluviales dans la lutte contre les déchets abandonnés ;
- déterminer les coûts de nettoyage pour chacune des quatre filières REP (emballages ménagers, tabac, gommes à mâcher, et textiles sanitaires à usage unique) en s'appuyant sur une méthodologie commune ;
- proposer un outil de modélisation des coûts précis, facilement actualisable : actualisation de la modélisation établie par l'ADEME en 2022 avec des données à jour et en élargissant les périmètres.

Cette étude devrait être publiée prochainement et des travaux complémentaires ont été prévus :

- étude de fiabilisation des linéaires de voirie nettoyés par les collectivités territoriales en France métropolitaine - prestataire retenu : OSLANDIA - déroulement d'octobre 2025 à mai 2026 ;
- étude de caractérisation des déchets abandonnés diffus nettoyés par les collectivités territoriales en France métropolitaine - prestataire retenu : OPTAE + OPTIMA - déroulement de février 2026 à juin 2027.

La publication du rapport final sur les coûts du nettoyage des déchets abandonnés diffus est ainsi envisagée au **2^e trimestre 2027**, de manière à permettre l'intégration de l'ensemble des résultats issus des travaux complémentaires actuellement en cours.

- **Comité de suivi du MODECOM : 2 réunions**

Le COSUI a pour objectif de regarder précisément la campagne de caractérisation prévue en 2025 pour :

- identifier les gisements de déchets d'emballages plastiques pris en charge par SPGD ;
- identifier les gisements ciblés par les actions de prévention, mesurer le champ du gaspillage alimentaire ;
- mesurer les potentiels de valorisation des déchets collectés ;
- identifier les gisements des filières REP pris en charge par le SPGD.

Ces éléments permettront de :

- répondre aux exigences de la Commission Européenne en termes de rapportage, notamment sur les déchets municipaux, le gaspillage alimentaire et la ressource propre plastique ;
- suivre la mise en œuvre des politiques publiques nationales.

- **Groupe de travail « frais d'assurance dans les centres de tri »**

Dans le cadre du groupe de travail sur l'actualisation des coûts et de l'étude sur les coûts de référence de tri et de transport qui s'étaient déroulés en 2023, il avait été convenu de relancer une enquête tous les 2 ans auprès des fédérations et des collectivités sur le poste des frais d'assurance des centres de tri ménagers. Ceci afin de détecter une éventuelle évolution forte du poste et de déclencher, le cas échéant, une mise à jour de ce poste à dire d'expert.

- **Comité de suivi de l'étude « Panorama des TLC vendus sur les marchés » : 1 réunion**

L'objet de cette étude est d'établir un panorama des textiles d'habillement, linges de maison et chaussures (TLC) vendus sur les marchés de proximité en France. Elle vise à caractériser les marchés et leurs acteurs, quantifier les gisements de TLC (neufs, seconde main, déstockage...), analyser les pratiques des commerçants

au regard de la réglementation environnementale et produire un état des lieux national afin d'accompagner la transition environnementale du secteur.

4. AUTRES RÉUNIONS

- **Commission Consultative Prévention et Gestion des Déchets Hauts-de-France (CCPGD) : 1 réunion**

Le Cercle National du Recyclage est présent dans le collège « expert » de la CCPGD des Hauts de France. À ce titre il siège dans les commissions, suit les sujets et apporte des informations sur les discussions et arbitrages récents qui se déroulent au niveau national et qui auront un impact sur les régions.

- **Groupe de travail biodéchets de l'ASTEE : 5 réunions**

Le Cercle National du Recyclage a participé aux réunions de l'ASTEE sur la gestion des déchets. Il suit aussi un travail lancé par l'ASTEE sur les PFAS dans les déchets.

- **Groupe de travail PFAS de l'ASTEE : 1 réunion**

Le Cercle National du Recyclage fait partie du groupe de travail sur les PFAS de l'ASTEE. Le lancement d'une étude sur les PFAS a été acté et réalisé. L'objectif est de cartographier les PFAS dans les déchets. Les résultats ont été partagés avec le groupe début 2026.

- **Comité de pilotage du Carrefour des déchets : 3 réunions**

Partenaire historique d'IdealCO le Cercle National du Recyclage participe à la préparation du Carrefour des déchets qui s'est tenu en 2025 à Nancy en réfléchissant en amont au programme. Le Cercle National du Recyclage a très largement participé à cette édition avec plus de 4 ateliers.

- **Instances de la MRES : 8 réunions**

Le Cercle National du Recyclage fait partie du réseau de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités. À ce titre, le Cercle National du Recyclage Participe à la vie de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités.

Le Cercle National du Recyclage Participe aux différentes réunions pour l'organisation de la maison associative et gestion du bâtiment. Le Cercle National du Recyclage fait aussi passer les entretiens avec un représentant élu et un représentant administratif de la MRES pour l'adhésion de nouvelles associations au réseau MRES. Il participe enfin à l'Assemblée générale de la MRES et au CA de la MRES.

5. ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES ADHERENTS

Dans le cadre de son support technique à ses adhérent, le Cercle National du Recyclage est sollicité pour suivre des groupes de travail spécifiques et pour apporter son expertise et sa vision nationale sur les problématiques et projets locaux.

En 2025, Le Cercle National du Recyclage a été en contact régulier avec ses adhérents pour discuter des orientations et des décisions prises dans le cadre des REP et reste très présent pour tenter de solutionner les problèmes de terrain.

⇒ AUTRES RENCONTRES

Dans le cadre de ses missions de représentation des collectivités locales, le Cercle National du Recyclage a ainsi rencontré de nombreux acteurs de la gestion des déchets tant dans son rôle de défense de l'intérêt de ses adhérents que dans la veille de filières dans le but de tisser de nouveaux réseaux d'échanges et de partages d'expertise.

En 2025, le Cercle National du Recyclage a rencontré soit en visio soit en présentiel :

- Maud BOHUON, adjointe au chef de bureau SSEEC/SDEC/BPREP, Direction Générale de la Prévention des Risques ;
- Jean-Philippe CARPENTIER, gérant JPC Partner ;
- Mathieu CHARDIN, directeur général, ALIAPUR ;
- Maarten DELANGHE, projectleader DDRS FOST PLUS ;
- Guillaume DUPARAY, vice-président économie circulaire groupe Seb ;
- Nadia HERBELOT, adjointe au sous-directeur, SRSEDPD/SDDEC, Direction Générale de la Prévention des Risques ;
- Jean HORNAIN, directeur général Citéo ;
- Géraldine POIVERT, directrice RESET ;
- Marc-Antoine FRANC, directeur général TWIICE ;
- Philippe JOGUET, directeur Développement durable, RSE, Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- Alexandra LANGE, consultante économie circulaire ;
- Tom LANGLOIS, chargée de mission économie circulaire et filières REP, DGE, service de l'industrie, sous-direction de la chimie, des matériaux et des éco-industries ;
- Alexis REICHERT, responsable affaires publiques et communication · Syndicat des boissons sans alcool (SBSA).

⇒ AUTRES ACTIVITÉS

- **Participation à la mise à jour du document « La gestion globale des déchets ménagers » de Territorial Editions.**

- **Relations presse :**

Presse écrite et presse internet (Environnement Technique, Environnement Magazine, Gazette des Communes, Recyclage Récupération, déchets infos, technicité ...).

- **Communiqués de presse**

- Communiqué commun du 29 septembre 2025

« Déchets du bâtiment : Les associations de collectivités s'opposent au moratoire et demandent à l'État de faire respecter la loi »

- Communiqué commun du 23 juillet 2025

« Collecte des textiles : Les entreprises metteuses en marché doivent assumer leurs responsabilités »

- Communiqué commun du 7 juillet 2025

« Textile Sanitaire à Usage Unique : une coalition hors-norme saisit la justice pour non-application de la loi AGECE »

- Communiqué du 26 juin 2025

« Un soutien au Plan National Plastique, avec des mesures fortes et efficaces attendues en faveur de la réduction et du recyclage des plastiques »

- Communiqué du 2 juin 2025

« Analyse de la REP produits chimiques : le Cercle National du Recyclage formule ses réactions »

- Communiqué du 14 avril 2025

« Filière textiles en crise : l'éco-organisme regarde ailleurs »

- Communiqué du 3 avril 2025

« Déchets plastiques : Les collectivités appellent le Gouvernement à prendre de vraies mesures contre le plastique jetable »

- Communiqué du 27 février 2025

« Batteries au lithium et bonbonnes de protoxyde d'azote en centre de tri : il est plus que temps d'agir ! »

- Communiqué du 20 janvier 2025

« Nouvelle publication « Mettre en œuvre une zone de réemploi : Retours d'expérience des collectivités locales » »

- **Revues de presse**

Quatre revues de presse présentant l'ensemble des articles mentionnant le Cercle National du Recyclage : « automne 2024 », « hiver 2024-2025 », « printemps 2025 », « été 2025 ».

- **Réponses aux sollicitations**

Le Cercle National du Recyclage répond le plus rapidement possible à toutes les sollicitations de ses adhérents sur l'ensemble des sujets déchets. Il relaie leurs problématiques aux pouvoirs publics et intervient auprès des éco-organismes afin de solutionner leurs problèmes.

- **Heures offertes « don du sang »**

Une heure offerte par don du sang à la Maison du sang de Lille. Deux dons réalisés par une salariée en 2025.

